

Transmission des observations - Explicatif

Le document "fiche_observation.xls" sert à transmettre vos observations d'oiseaux dans un format compatible avec le transfert vers notre base de données "Access".

Vous trouverez trois feuilles. La première sert à inscrire vos données (tableau). La deuxième est la liste des espèces et la troisième concerne les codes de nidification.

Les champs à remplir impérativement sont les suivants :

Date, espèce, nombre, lieu-dit, observateur

Les autres champs ne sont pas obligatoires, mais sont parfois très utiles pour localiser le lieu par exemple, ou pour connaître le statut de nicheur de l'oiseau observé. Le n° d'espèce est très utile, il permet de transférer les données directement dans la base de données du Pèlerin. Il suffit de le chercher dans la deuxième feuille "liste des espèces" et l'habitude viendra rapidement.

Lorsque vous parcourez un lieu pour la première fois, il est utile d'ajouter les coordonnées (X et Y) selon les cartes topographiques suisses. L'altitude est nécessaire dans les carrés où la dénivellation est importante (Côtes du Doubs par ex.). Les coordonnées à mentionner sont celle de l'angle inférieur gauche du carré où a été faite l'observation (*cf.* exemple ci-dessous). Ainsi, "chez Jeune Jean", se situe dans le carré 560/226 (commune des Bois pour ceux qui ne connaissent pas). Une plus grande précision n'est pas nécessaire. Les noms des lieux-dits sont extraits des cartes au 1:25'000.

Le code d'atlas permet de connaître la nidification dans notre district. Les espèces "b" devraient être, dans la mesure du possible, suivies d'un code d'atlas, selon la description figurant dans la troisième feuille. Le nombre de couples présents permet également d'avoir une idée de la reproduction. Le sexe des oiseaux devrait également être noté, quand c'est possible.

Le champ "remarque" permet de noter les événements particuliers concernant l'observation, des détails de plumages ou tout autre texte méritant d'être signalé (chant, migration, nidification, etc).

Avant de transmettre vos données, contrôlez bien, si vous utilisez des n° d'espèces ou des coordonnées chiffrées, qu'il n'y ait pas d'erreur.

La transmission de données, par texte, par mail ou par courrier est toujours possible. Le fichier "fiche_observation.xls" facilite simplement le travail de la rédaction.